



Réunion du 10 Février 2020

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.

NOTE IMPORTANTE **AUX CLUBS**

Tous les clubs évoluant en championnat de District sont priés d'informer leurs joueurs qu'ils doivent être munis de chaussures de football adaptées pour les terrains en gazon naturel et en revêtement synthétique.

CANDIDATURE

Les clubs intéressés pour organiser une demi-finale de Coupe de la Loire sont priés de déposer leur candidature auprès de la commission senior le plus rapidement possible.

Les clubs intéressés pour l'organisation des finales de Coupe de la LOIRE sont priés de déposer leur candidature auprès de la commission senior.

COURRIERS RECUS

VILLE DE SAINT ETIENNE : planning des terrains du 11 février au 13 février. Noté

OMS FIRMINY : planning des terrains semaine 07. Noté.

FC ROCHE ST GENEST : concerne votre match de Coupe VALEYRE - LEGER qui aura lieu sur le stade synthétique de GRANGENEUVE. Noté.

COTE CHAUDE SPORTIF : concerne votre accord pour avancer le match de Coupe VALEYRE - LEGER au samedi 08 Février. Noté.

O. ST ETIENNE : concerne votre demande changement horaire en Coupe VALEYRE - LEGER du 09 février. Noté.

AS FINERBAL NERVIEUX BALBIGNY : concerne votre refus de jouer le samedi 04 avril contre Sury le Comtal. Match maintenu le dimanche 05 avril. Noté.

IMPORTANT

Tous les clubs de D3 poule A sont informés que : le club de SURY LE COMTAL.

Souhaite jouer tous ses matchs à domicile le samedi à 19h00. Toutefois cette demande n'ayant pas été effectuée avant le début du championnat.

Les clubs ne pouvant jouer le samedi peuvent refuser.

AVIS AUX CLUBS

Le match n°52035.2 : de D1 entre ROANNAIS FOOT 42 / AS PARC du 23 février aura lieu sur le complexe sportif H.MALLEVAL au lieu du complexe sportif M. PASSEUR à 15 h00. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N° 52298.1 en D3 poule A **OLYMPIQUE EST ROANNAIS / RIORGES FC 2** non joué le 15 décembre 2019 se jouera le dimanche 1 mars à 15h00 à PRADINES (accord des deux clubs). L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.